

AMB PROPLETE

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à
responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 10B Chemin de La Patelière
69340 FRANCHEVILLE

914 331 129 RCS LYON

Transformation en SAS

Par décision du 1^{er} avril 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 euros, divisé en 150 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président :
Monsieur BECOUSSE Alexis Baptiste,
demeurant 10B Chemin de La Patelière,
69340 FRANCHEVILLE

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur BECOUSSE Alexis Baptiste, Associé Unique.

GAEC DES AIGUILLETES**Constitution**

Groupement agricole d'exploitation en commun dénommé GAEC DES AIGUILLETES, Agréé le 17/02/2026 sous le numéro 69-1466, 440 Chemin des Vernays - Ouroux 69860 DEUX-GROSNEZ. Inscription au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE.

LES PERLES ROUGES

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 283 Chemin de la Guillonat
69770 MONTROTIER
Société en cours d'immatriculation

Constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTROTIER du 1^{er} avril 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LES PERLES ROUGES
Siège : 283 Chemin de la Guillonat - 69770 MONTROTIER

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros
Objet : Achat et revente de produits agricoles de façon générale

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :
Simon VIANNAY, demeurant 283 Chemin de la Guillonat, 69770 MONTROTIER

Directeur général :
Aurélien VIANNAY, demeurant 283 Chemin de la Guillonat 69770 MONTROTIER

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON.

**LEXAN AVOCATS**

Société d'Avocats
ZIRST II
55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot-St-Martin

SIC - 1

Société par actions simplifiée
au capital de 160.000 euros
Siège social : Immeuble Le Trinôme
Bâtiment A - 210 Chemin de Paisy -
69760 LIMONEST
054 500 277 R.C.S. LYON

Décisions de l'Actionnaire unique en date du 17 avril 2026

Transfert du siège social de Les Crêts d'Acier Ouest International Business Park Immeuble Europa à ARCHAMPS (74160) à Immeuble Le Trinôme Bâtiment A - 210 Chemin de Paisy à LIMONEST (69760) et ce, avec effet à compter du 17 avril 2026.

Monsieur Richard VIVES (demeurant 27 Chemin des Verzières - 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON) reste Président.

Anciennes mentions : Siège social : Les Crêts d'Acier Ouest International Business Park Immeuble Europa 74160 ARCHAMPS

Nouvelles mentions : Siège social : Immeuble Le Trinôme Bâtiment A 210 chemin de Paisy 69760 LIMONEST

Pour avis,
Le Président.

**COMMUNE DE SAINT-CLEMENT-LES-PLACES****Enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme**

Par arrêté n°3032026 01 du 13/03/2026, le Maire de St-Clément-les-Places a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du PLU. Le président du tribunal administratif a désigné M. Pierre GRETHA en qualité de commissaire enquêteur et M. Xavier DEJOB en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La personne responsable du PLU est la commune de St-Clément-les-Places, représentée par son maire Mme Patricia BLEIN. Toute information relative à la révision du PLU peut être demandée auprès de la Mairie de St-Clément-les-Places - 2 pl. de la Mairie 69930 ST-CLEMENT-LES-PLACES 04.74.26.35.11 ou par mail à : mairie@saintclementlesplaces.fr

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 32 jours consécutifs à partir du 27/04/2026 à 9h00 jusqu'au 28/05/2026 à 18h00, à la mairie de Saint-Clément-les-Places aux jours et heures habituels d'ouverture le lundi de 9h à 12h, le mardi de 16h à 18h, le jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 16h à 19h.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-st-clement-lesplaces> ou en version papier et sur poste informatique à la Mairie.

Pendant la durée de l'enquête, un registre d'enquête sera accessible en Mairie, et le commissaire enquêteur recevra les observations du public en Mairie : le 04/05/2026 de 9h00 à 12h00, le 18/05/2026 de 14h00 à 18h00 et le 28/05/2026 de 14h00 à 18h00.

Les observations peuvent être transmises sous format électronique sur l'adresse mail : revision-plu-st-clement-lesplaces@mail.registre-numerique.fr ou par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie à l'adresse susvisée.

Les avis des personnes publiques associées et consultées sont joints au dossier d'enquête. Le projet de PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale (décision n°2025-ARA-AUPP-1757). Cette évaluation environnementale et le résumé non technique figurent dans le dossier. L'avis de l'autorité environnementale figure dans le dossier ainsi que la réponse apportée par la commune.

Au terme de l'enquête, le PLU sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-st-clement-lesplaces> pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire

EARL DE VILLETTE

Société civile en liquidation
Société à associé unique
Au capital de 49 000€
Siège de la liquidation : 574 Chemin de
Villette 69770 VILLECHENEVE
387 851 660 RCS LYON

Clôture de liquidation

Lors de l'AGE du 09/03/2026, l'associé unique a constaté les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Loïc SECOND demeurant 574 Chemin de Villette 69770 VILLECHENEVE et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS de Lyon.

AMPLEPUS KINE

SCI AMPLEPUS KINE
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 rue du Huit Mai 1945
69550 AMPLEPUS
520915919 RCS VILLEFRANCHE SUR
SAONE

Dissolution

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2026, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 mars 2026 suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommée comme liquidateur :
Monsieur WILLEMS Renaud Michel
Claude, demeurant à 2 Rue du 8 Mai 1945
42630 REGNY (Loire),

a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à 15 Rue du 8 Mai 1945 AMPLEPUS (Rhône).

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de VILLEFRANCHE SUR SAONE.

Dépôt légal au GTC de VILLEFRANCHE SUR SAONE.

Pour avis,
le liquidateur

**LEXAN AVOCATS**

Société d'Avocats
ZIRST II
55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot-St-Martin

SUMA PIECES & SERVICES (SPS)

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : Immeuble Le Trinôme
Bâtiment A 210 Chemin de Paisy
69760 LIMONEST
944 064 880 RCS LYON

Décisions de l'Actionnaire unique en date du 14 avril 2026 :

Modification de la dénomination sociale en adoptant comme nouvelle dénomination : "SUMA PIECES & SERVICES", par abréviation "SPS", et ce à compter du 14 avril 2026.

Anciennes mentions : Dénomination sociale : SUMA PARTS & SERVICES

Nouvelles mentions : Dénomination sociale : SUMA PIECES & SERVICES

Pour avis,
Le Président

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans L'INFORMATION AGRICOLE RHONE du 26 mars 2026, concernant la société **LANSYS**, 16 rue Fénelon, 69006 LYON.

Il y a lieu de lire "Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par Maître Claire-Hélène BERNY, 148 rue Duguesclin à LYON (69006), séquestre, pour le fonds situé 16 rue Fénelon à LYON (69006) et à l'adresse du fonds cédé pour le fonds situé ECKBOLSHEIM (67201) 17 rue des Frères Lumière, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet" et non seulement l'adresse de Maître Claire-Hélène BERNY, 148 rue Duguesclin à LYON (69006) pour la réception des oppositions.

**COMMUNE NOUVELLE DE VAUGNERAY**

Objet : Enquête publique relative au projet d'extension du cimetière de Vaugneray.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°149/2026 du 21 avril 2026, M. le Maire de Vaugneray a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique.

DU LUNDI 18 MAI 2026 A 8 HEURES 30 AU VENDREDI 5 JUIN 2026 A 18 HEURES.

L'enquête publique concerne le projet d'extension du cimetière de Vaugneray. La commune de Vaugneray est responsable du projet d'extension du cimetière. Elle est représentée par son Maire, M. Daniel MALOSSE.

Le siège administratif de l'enquête publique est situé 1 place de la Mairie, 69670 Vaugneray

Par décision E26000025/69 du 25 mars 2026, Madame la présidente du Tribunal administratif de Lyon, a désigné Madame Françoise LARTIGUE-PEYROU en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Claire MORAND en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé en mairie de Vaugneray où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00 ; Le samedi matin de 8 H 30 à 12 H 00 ;

Il sera également consultable sur le site <https://www.democratie-active.fr/extension-cimetiere-vaugneray/> et sur un poste informatique en mairie pendant les heures habituelles d'ouverture. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Vaugneray.

Le public pourra consigner ses observations du **lundi 18 mai 2026 à 08h30 au vendredi 05 juin 2026 à 18h00** :

Sur un registre papier à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur, disponible pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Vaugneray, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00 et le samedi de 8 H 30 à 12 H 00) ;

Ou
En les adressant par courrier postal à l'attention de Madame la commissaire enquêteur, Mairie de Vaugneray, 1 place de la Mairie, BP n°1, 69670 Vaugneray ;

Ou
En les adressant par voie électronique à l'attention de Madame la commissaire enquêteur via l'adresse suivante : extension-cimetiere-vaugneray@democratie-active.fr ;

Ou
Sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.democratie-active.fr/extension-cimetiere-vaugneray/> ;

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Vaugneray pour recevoir ses observations, orales et écrites, aux dates et heures suivantes :

Mercredi 20 mai 2026 de 14 H 00 à 17 H 00 ;

Mardi 2 juin 2026 de 09 H 00 à 12 H 00 ;

Vendredi 5 juin 2026 de 15 H 00 à 18 H 00 ;

Toute contribution reçue après l'expiration de l'enquête publique fixée au vendredi 5 juin 2026 à 18 heures ne sera pas recevable.

Une copie du rapport et des conclusions motivés du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Vaugneray et sur le site internet <https://www.democratie-active.fr/extension-cimetiere-vaugneray/> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, Madame la Préfète, après avis du CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques), prendra un arrêté portant autorisation ou refus de l'agrandissement du cimetière, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Maire
Daniel MALOSSE

EARL

DE LA MAISONNETTE
Exploitation Agricole à Responsabilité
Limitée
Au capital de 35 390,00 €
Siège social : 316 Montée de Chantgrillet
69620 THEIZE

399 865 419 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Prorogation

L'AGE du 1^{er} janvier 2024 a décidé :
- La prorogation de la durée de la société pour la porter à 99 ans à compter de son immatriculation.- Inscription modificative au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE
Pour avis, le gérant

PLATYPOUSSE

SAS au capital de 4 000 €
Siège social : 1 place Bir Hakeim
69003 LYON
RCS LYON 939 977 013

Dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 18/03/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18/03/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame PEHUET Caroline, demeurant 1 place Bir Hakeim, 69003 LYON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce LYON.
Caroline PEHUET

**SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

APPEL À CANDIDATURES

AS 69 26 0126 01 : superficie totale : 7 a 39 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : IRIGNY (7 a 39 ca) - 'LES PORTIONS' : AT-181-182. Zonage : A. Occupation : Libre
AS 69 26 0133 01 : superficie totale : 48 a 30 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : DARDILLY (31 a 85 ca) - '0068 RTE D'ECULLY' : AX-160(A)-160(Z). ECULLY (16 a 45 ca) - '0068 AV GUY DE COLLONGUE' : AI-36(A)-36(Z). Zonage : DARDILLY : N - ECULLY : U, N. Occupation : Libre. Lot unique

AS 69 26 0134 01 : superficie totale : 76 a 67 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : FRANCHEVILLE (76 a 67 ca) - '0006 CHE DE LA SOURCE' : CD-7(A)-7(B)-7(Z). Zonage : N. Occupation : Libre. Lot unique

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **20/05/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <https://www.safer-aura.fr>, soit par mail à directionmetro@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Quator 8 avenue Tony Garnier 69007 LYON - Tél. 04 81 91 48 60 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.